

ISOLONS  
LA TERRE  
CONTRE  
LE CO<sub>2</sub>.

---

# L'enjeu CO<sub>2</sub> et énergie dans le secteur du bâtiment

Sylvie Charbonnier - CESER - 20 février 2013

Partenaire

**ECONOMIES D'ENERGIE  
FAISONS VITE  
ÇA CHAUFFE**



## Présentation du collectif

**ALKERN**

**aldes**

**VELUX®**

**KNAUFINSULATION**  
*Ensemble, préservons l'énergie*

 **SOPREMA**

 **Placo**  
SAINT-GOBAIN

**ISOVER**  
SAINT-GOBAIN

2

**KP1**

 **GLASSOLUTIONS**  
SAINT-GOBAIN

  
**SAINT-GOBAIN**  
GLASS

 **LAFARGE**

**Ecophon®**  
SAINT-GOBAIN

**eurocoustic**  
SAINT-GOBAIN

  
**URSA**  
Grupo Uralita

A SOUND EFFECT ON PEOPLE

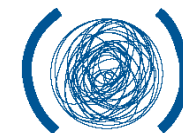
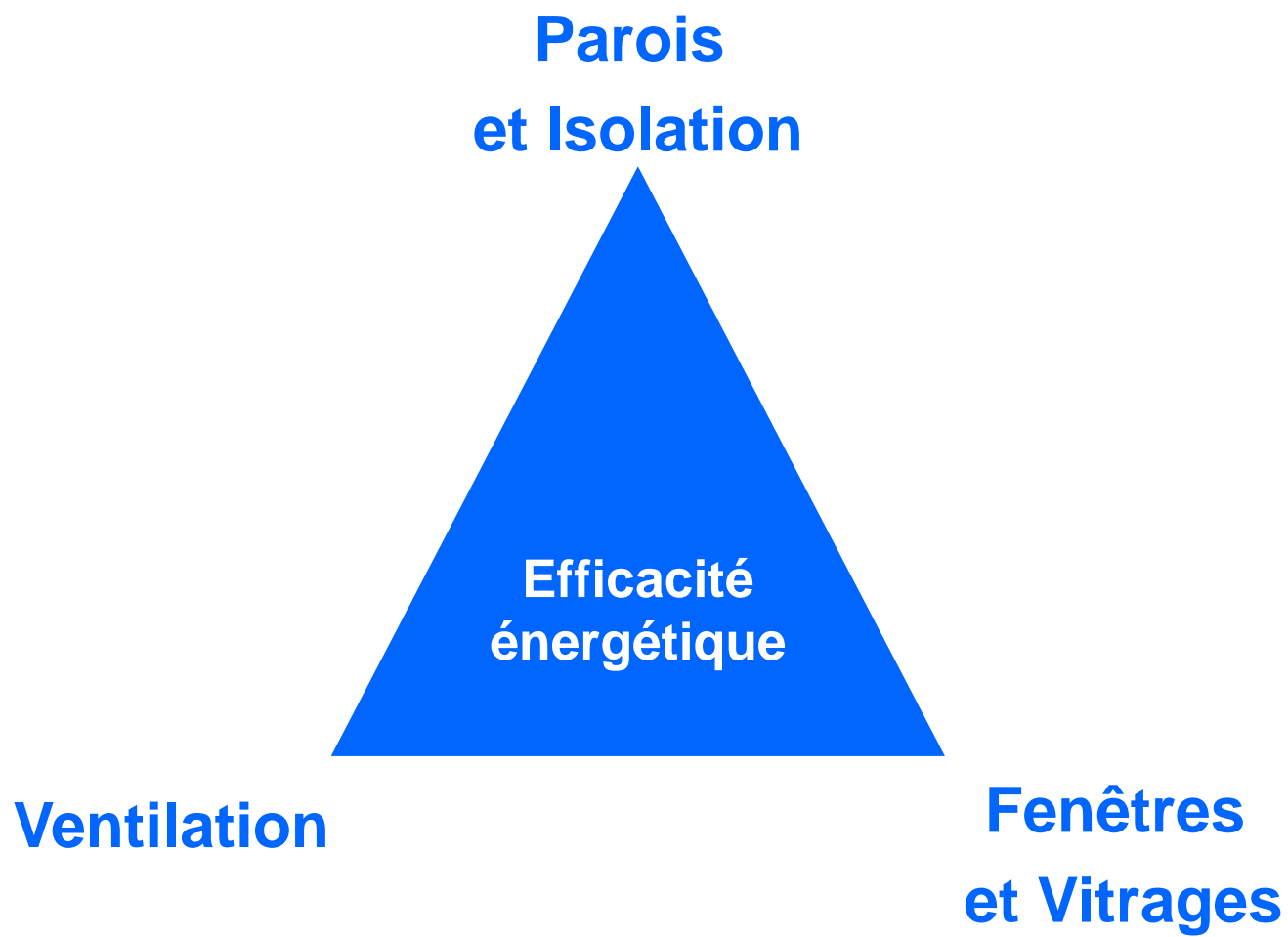


**DOLONS**  
**TERRE**  
**CONTRE**  
**LE CO<sub>2</sub>.**



# Un objectif: l'efficacité énergétique pour réduire les besoins

---



**LORSQU'UNE VOITURE  
POLLUE, ON VA AU GARAGE.  
LORSQUE 30 MILLIONS  
DE BÂTIMENTS POLLUENT,  
ON VA OÙ ?**



**ISOLONS  
LA TERRE  
CONTRE  
LE CO<sub>2</sub>.**

En France, 30 millions de bâtiments mal chauffés et mal isolés rejettent chaque année dans l'atmosphère 95 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>, principal gaz à effet de serre. C'est, après les transports, la seconde source de pollution en CO<sub>2</sub>, en progression de 14% depuis 1990. La France s'est engagée à ramener en 2010 ses émissions de gaz au niveau de 1990 (Protocole de Kyoto) et à diviser par 4 ses émissions en 2050. Sans remettre à la hauteur de l'enjeu, la France ne tiendra pas ses engagements.

Devant cette situation, nous proposons l'application immédiate d'un plan d'actions sur 40 ans :

- réduire tous les 5 ans de 15% les concentrations des bâtiments existants,
- ramener 400 000 logements par an à une consommation annuelle de 30 kWh d'énergie primaire par m<sup>2</sup>. Atteindre cet objectif par la rénovation et la déconstruction-construction et associer un dispositif de prêts bonifiés et de déductions fiscales,
- rendre obligatoire l'affichage des consommations énergétiques des bâtiments et, lors de travaux, l'utilisation de produits performants.

Sans ce plan d'actions, la pollution due au chauffage des bâtiments sera, en 2015, majorée de 25 millions de tonnes CO<sub>2</sub>. Alors, agissons tous ensemble, dès maintenant, pour préserver l'avenir de nos enfants.

Isolons la Terre contre le CO<sub>2</sub>.

[www.isolonslaterre.org](http://www.isolonslaterre.org)



**BÂTIMENTS MAL ISOLÉS, PLANÈTE EN DANGER**

100 MILLIONS DE TONNES DE CO<sub>2</sub> ÉMISES CHAQUE ANNÉE EN FRANCE PAR LE CHAUFFAGE DES BÂTIMENTS ACCÉLÈRENT LES BOULEVERSEMENTS CLIMATIQUES. AGISSEZ EN ISOLANT MIEUX VOTRE LOGEMENT. [WWW.ISOLONSLATERRE.ORG](http://WWW.ISOLONSLATERRE.ORG)



**ISOLONS  
LA TERRE  
CONTRE  
LE CO<sub>2</sub>.**



AVEC LE SOUTIEN DE WWF-FRANCE ET LA FONDATION NICOLAS BULOZ.

► Campagne 2004

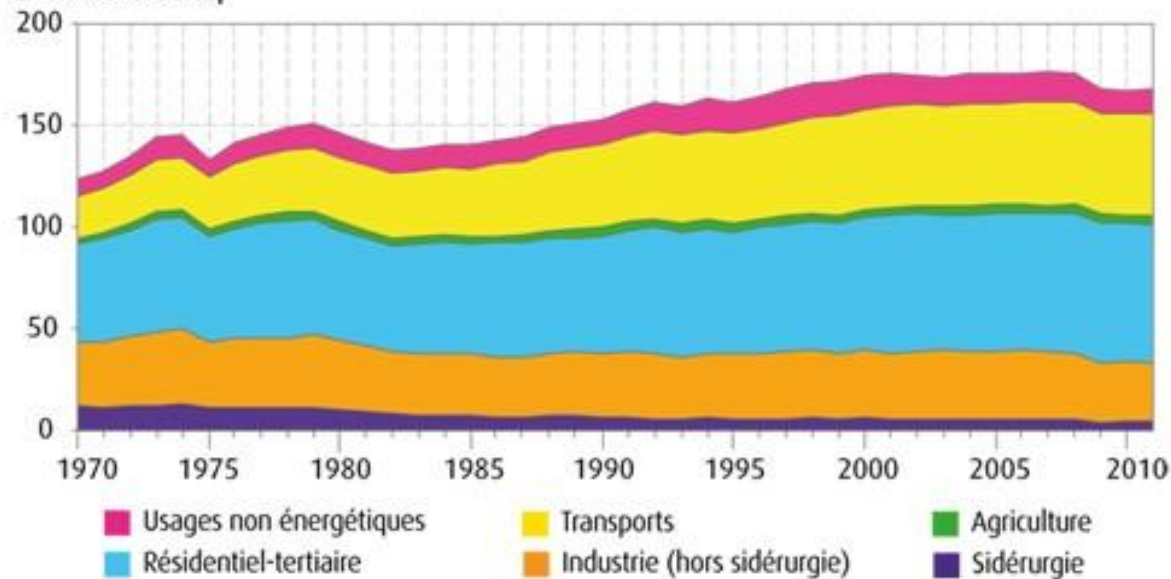
► Campagne 2005



## La situation des consommations

### Consommation d'énergie finale par secteur

En millions de tep



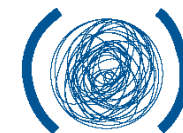
Évolution de la consommation d'énergie finale de la France entre 1970 et 2010 par secteur

Au cours de la période 1973-2011:

industrie (y compris sidérurgie) diminue de 36 % à 21 ,

secteur résidentiel-tertiaire passe de 42 % à 44 % ,

transports progresse de 19 % à 32 %.





## Le bâtiment, un poids important dans la problématique énergétique et climatique

---

- 30 millions de logements (1 155 Mm<sup>2</sup>) existants
- + 300 000 logements neufs chaque année
- 814 Mm<sup>2</sup> tertiaire existants
- 43% de l'énergie consommée annuellement, dont plus de 60% pour le chauffage
- 120 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>, rejetés chaque année
  - = 20% des émissions nationales
  - = 2<sup>nde</sup> source de pollution en CO<sub>2</sub>
  - = progression > 18% depuis 1990
- Une durée de vie moyenne > 1 siècle





## Les freins à lever

---

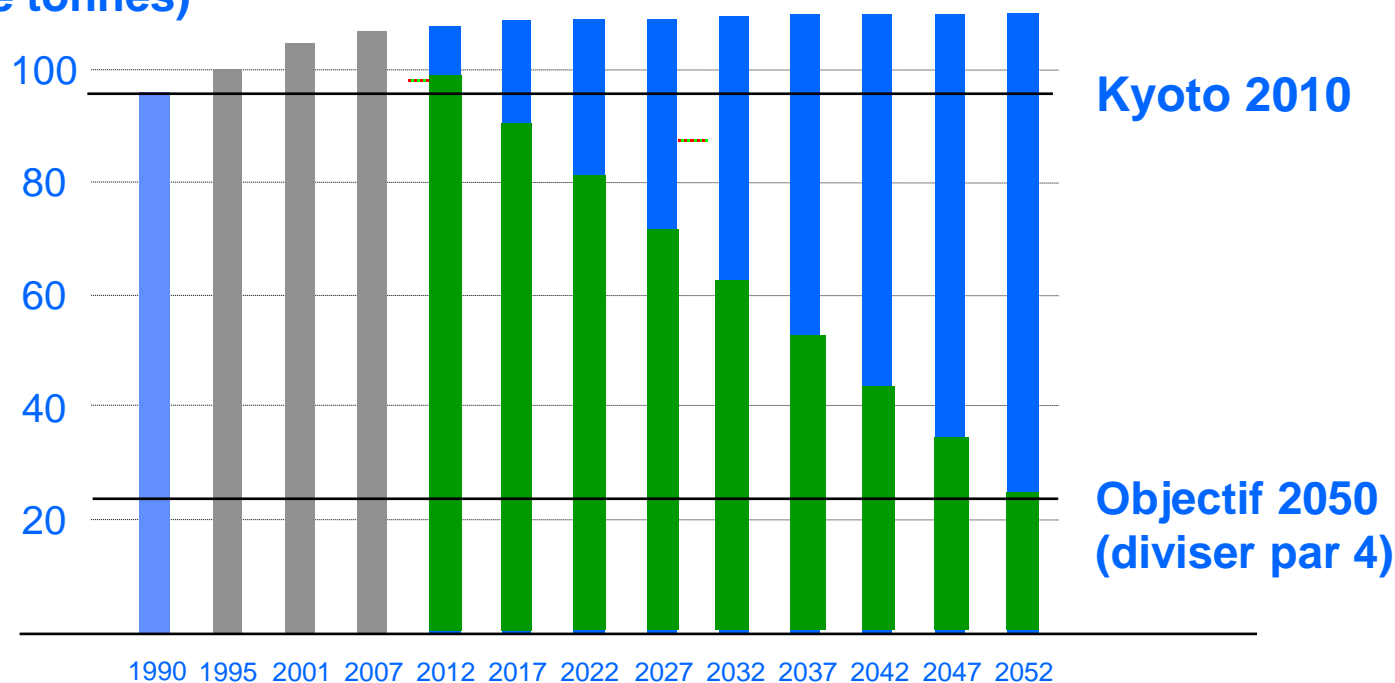
- Une méconnaissance des réels enjeux de l'énergie ( investissements long termes, problématique de la maîtrise de la demande, ....) et de l'environnement et des conséquences sociales et sociétales possibles de hausses successives des prix
- Une réelle difficulté des Ministères, de reconnaître la situation telle qu'elle se pose, et à proposer un plan réglementaire à long terme
- Un a priori sur les professions du bâtiment malgré tous les efforts faits depuis 10 ans pour la formation ,le développement de nouveaux produits.... La mise ne œuvre des bâtiments BBC ... et un manque d'attention à toute proposition faite par cette filière
- Une absence confondante de pragmatisme, et un certain art à compliquer les situations. Par comparaison, les allemands, les suisses et les autrichiens sont des modèles dans leur façon d'aborder les questions et de préparer le futur





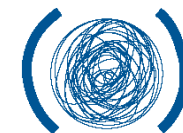
# Agir dans les bâtiments neufs mais surtout dans les bâtiments existants

## Émissions annuelles de CO<sub>2</sub> (millions de tonnes)



Hypothèses : 300 000 nouveaux logements / an ; 25 000 démolitions

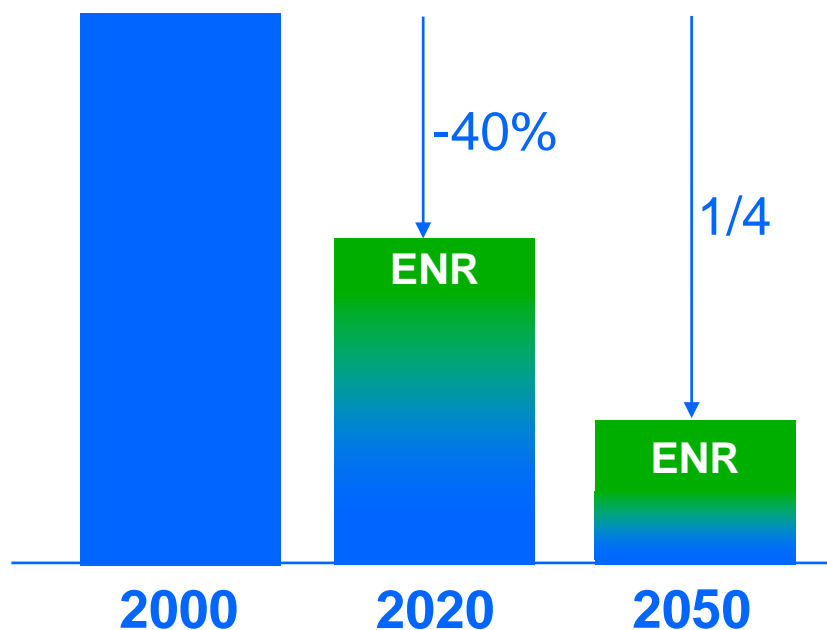
- Nouveaux bâtiments : durcissement de la RT tous les 5 ans jusqu'en 2020 ; pas de plan pour l'existant
- Nouveaux bâtiments : durcissement de la RT tous les 5 ans jusqu'en 2020 ; rénovation de 400 000 logements existants par an (ramenés à une consommation de 50 kWh ep / m<sup>2</sup> pour le chauffage ou son équivalent CO<sub>2</sub>) ; énergies renouvelables : 20% de contribution en 2008 et 40% à partir de 2013



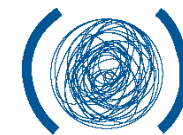


## Quelle stratégie pour une introduction massive des ENR ?

### Consommations d'énergie

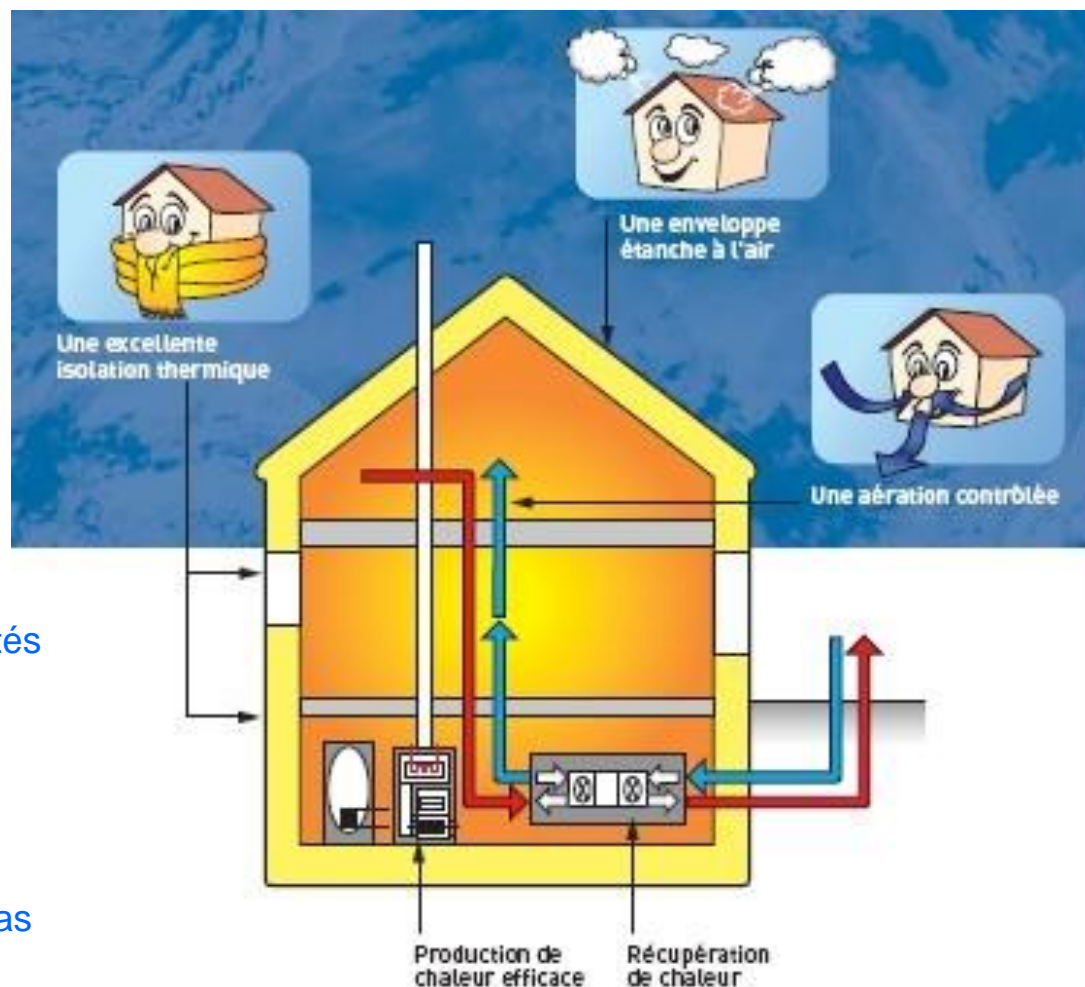


- Réduire rapidement au niveau le plus bas possible la consommation des énergies fossiles sans tenir compte de l'apport des ENR
- Concevoir et construire des bâtiments à faibles besoins d'énergie et encourager le développement de systèmes plus performants.
- En parallèle, mettre en place des dispositifs incitatifs pour développer et banaliser les solutions permettant l'usage des énergies renouvelables et ainsi permettre leur généralisation à moyen terme.



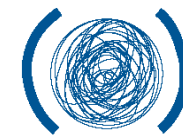


## Les 3 facteurs qui influencent le plus la consommation d'énergie



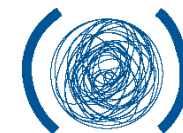
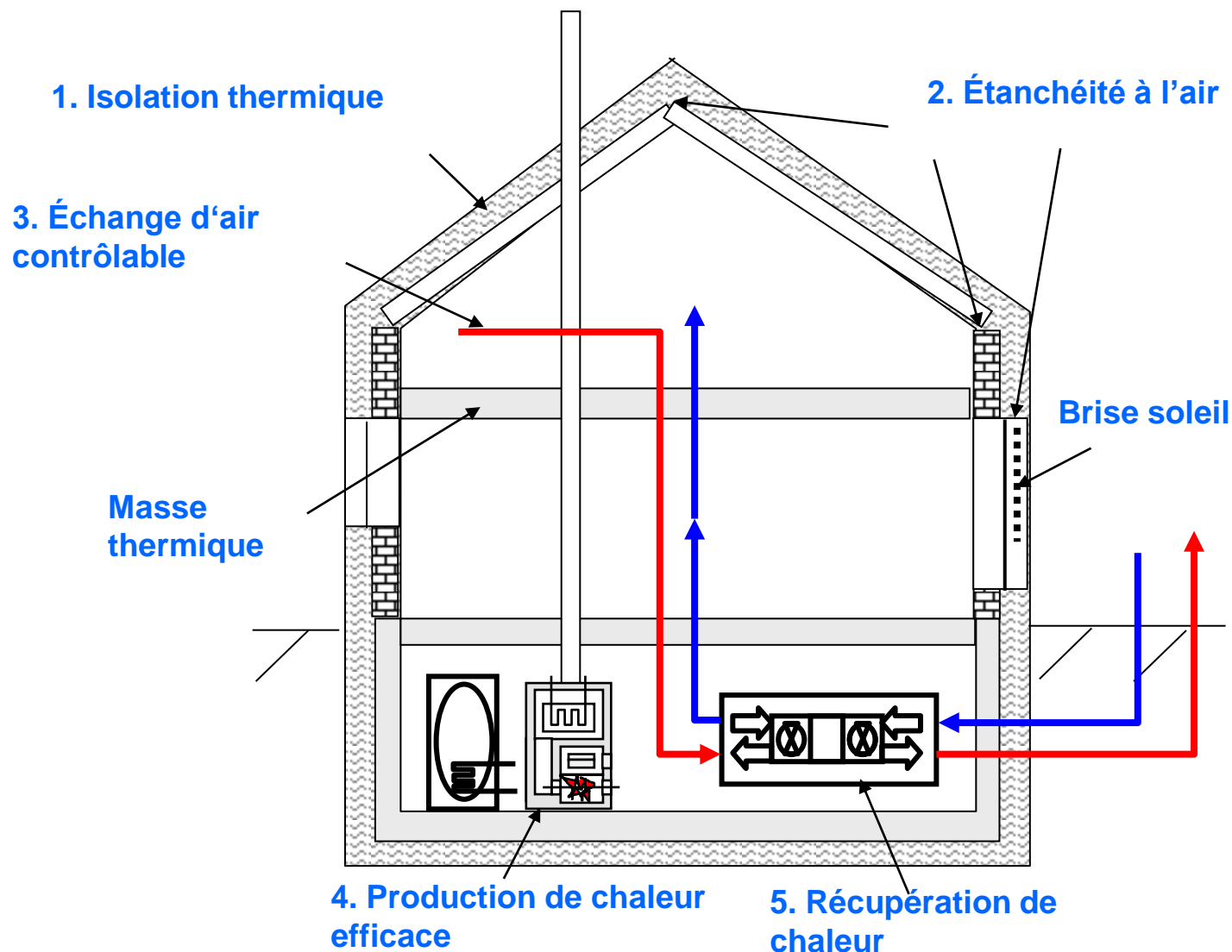
- Jouer les complémentarités sans opposer
- Prendre le meilleur dans chaque domaine
- Sortir des compromis qui tirent le marché vers le bas

- +
- Compacité du bâtiment
  - Optimisation des apports solaires
  - Énergies renouvelables





# Ne pas gaspiller le gisement d'économies en choisissant les bonnes combinaisons





## Les actions du Collectif de 2007 à 2012

---

**Le Collectif a agi directement ou en association avec d'autres collectifs dans les débats des lois Grenelle :**

- Pour que les réglementations des bâtiments neufs soient des bâtiments à faibles besoins en énergie, peu consommateurs d'énergie et à énergie positive au terme de 2020
- Pour que les bâtiments existants fassent l'objet de réglementations les amenant lors des travaux à un objectif de performance similaire au neuf
- Pour une position forte de la France dans les négociations de la directive relative à l'efficacité énergétique





## Les dernières actions du Collectif

Suite aux travaux européens sur la directive Efficacité Energétique

Le Collectif a participé à la création de la

### coalition France Saving Energy



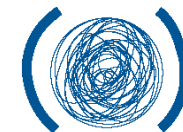
ISOLONS  
LA TERRE  
CONTRE  
LE CO<sub>2</sub>.



## La Directive Efficacité Énergétique (EED)

---

- Elaborer au plus vite **la feuille de route nationale** afin de définir l'objectif énergétique à long terme pour le secteur du bâtiment et préciser les grandes étapes pour y parvenir.
- Afficher l'objectif de ramener tous les logements en classe A ou B d'ici à 2050 et mettre en place un « **plan national de rénovation thermique** » visant l'interdiction progressive de la mise en vente ou en location des logements les plus énergivores et la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement financier.
- Favoriser **les rénovations globales**, y compris par étapes.
- **3 principes à respecter :**
  - Limiter la demande d'énergie
  - Utiliser au maximum des sources d'énergie durables
  - Répondre de manière optimale à la demande d'énergie restante

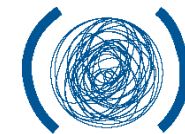




## Le financement: un équilibre plus efficace entre incitations et réglementation

---

- Inciter aux travaux par **une réduction des droits de mutation** s'ils sont engagés par l'acheteur dans un certain délai ;
- instauration de **règles de bonus/malus** sur la taxe foncière et/ou la taxe d'habitation ;
- remboursement d'une partie des travaux via un aménagement de la taxe foncière, liée au bien immobilier et non à la personne habitant le bien immobilier.
- **Créer des modes de financements pérennes sur le long terme** par la mise en place d'un fond dédié géré par la BPI ou par la CDC, amorcé par des fonds publics, alimenté par le produit des malus perçus (cf. ci-dessus) et les fonds structurels européens affectables à la rénovation énergétique des bâtiments, et complétés par des fonds levés sur les marchés à l'instar de ce que fait le KfW en Allemagne. Un tel fonds permettra de concentrer les ressources et de générer un effet de levier sur l'argent public. La gestion de ce fond pourrait être régionalisée pour coller au mieux avec la réalité des marchés.

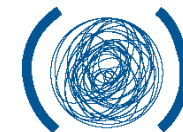




## Les bénéfices

---

- Anticiper les évolutions réglementaires : démontrer les voies possibles
- Lever les objections sur la faisabilité technique et économique, dans le neuf et l'existant
- Accélérer la diffusion des meilleures pratiques (solutions techniques et éléments de conception) pour faire baisser les coûts (courbe d'expérience et effets d'échelle)
- Permettre aux acteurs nationaux de développer des solutions adaptées à leurs marchés (ne pas subir des solutions importées et « plaquées »)
- Susciter et guider l'innovation par la recherche de solutions concrètes répondant aux difficultés ou aux opportunités rencontrées





**MERCI DE VOTRE ATTENTION**

[www.isolonslaterre.org](http://www.isolonslaterre.org)